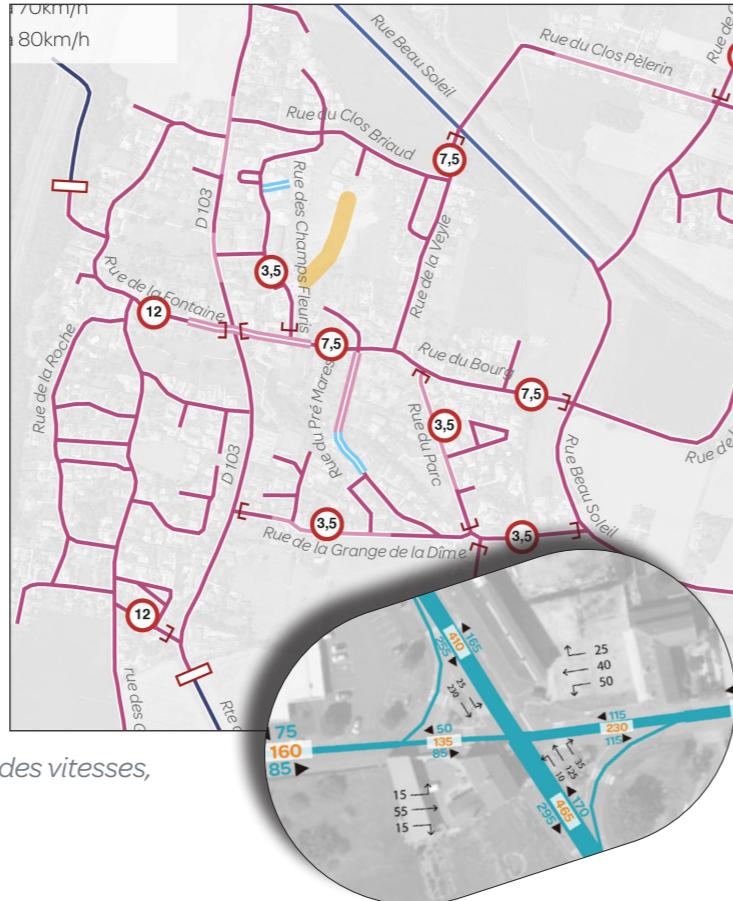


SCHÉMA DIRECTEUR DES MOBILITÉS À L'ÉCHELLE COMMUNALE | 71



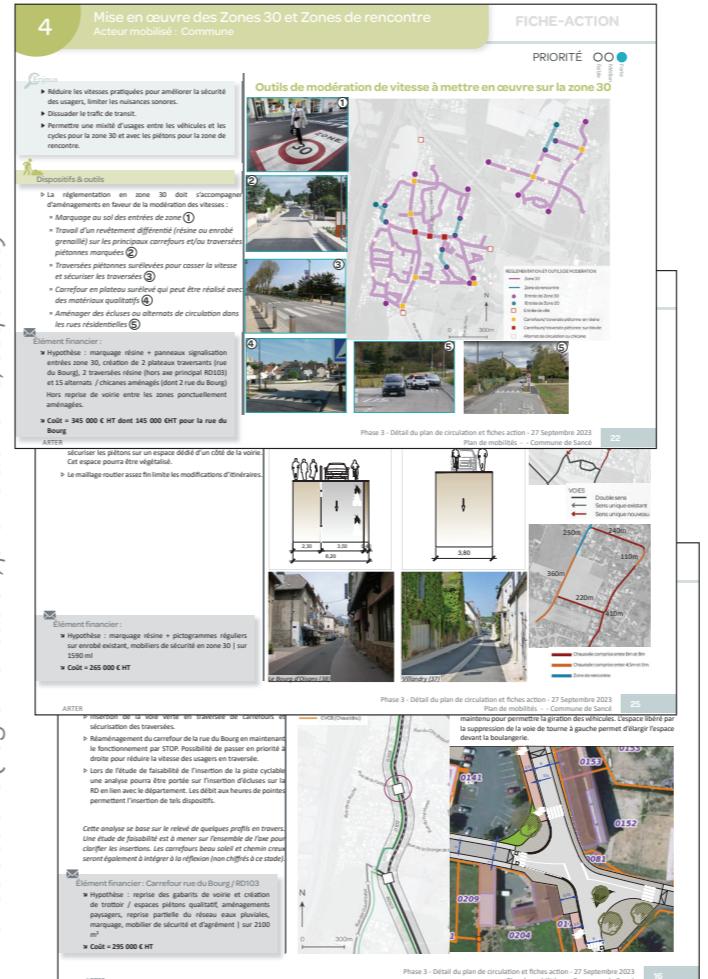
▲ Eléments de diagnostic (plan de circulation, rélementation des vitesses, comptages directionnels)



Principes de planification retenus ▼



Fiches actions (réglementation, profils de voirie, esquisses) ▼



Atelier participatif en phase diagnostic ▼



MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Sancé (71)

Contact : Eric COULAUD - 03 85 20 53 65

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

La commune de Sancé a souhaité disposer d'une réflexion globale, multimodale et concertée à l'échelle de la commune.

Le diagnostic est alimenté par un travail de terrain, des enquêtes de circulation et stationnement, ainsi qu'un atelier de concertation citoyenne. A l'issu de cette première phase, les enjeux retenus sont notamment:

- ▼ L'apaisement de la traversée Nord <> Sud par la RD103 ainsi que la reprise du carrefour central et d'entrée Nord.
- ▼ La sécurisation de l'itinéraire piéton / cycles de la rue des Gaudriolles.
- ▼ L'interdiction du transit E > O et l'installation d'une maillon modes actifs sur l'axe rue du Parc <> Rue du Château du Parc.

Arter a proposé un scénario de planification basé sur ces trois points, et constitué un schéma multimodal visant l'apaisement des circulations dans les secteurs urbanisés, le développement d'un réseau cyclable continu et hiérarchisé, la sécurisation des itinéraires piétons, la connexion du centre-bourg et de ces périphéries.

Les objectifs principaux du plan de mobilités ont ensuite été traduits sous forme de fiches actions détaillées, chiffrés et organisés par ordre de priorité avec les élus.

▼ INFOS PROJET

Mission | Étude d'organisation des mobilités

Date | 2022 - 2023

Équipe | ARTER (Mobilité, Paysage)

Resp. de l'étude ARTER | G.BOIS

Montant mission ARTER | 25550 €HT